

Installations d'éclairage efficaces

Le 24 avril 2012



Confédération Construction
Wallonne

Cellule Energie

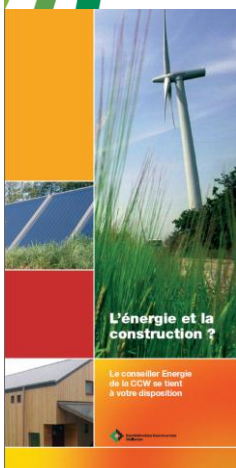


Confédération
Construction
Wallonne

L'entreprise pourra y trouver une aide individuelle personnalisée et gratuite dans les domaines suivants:

- Réglementation relative à la Performance Energétique dans le Bâtiment (PEB)
- Identification des acteurs actifs en Wallonie dans le domaine de la PEB: architectes, bureaux d'études, facilitateurs énergie de la Région wallonne, associations...
- Agréments pour les professionnels de l'énergie (Soltherm, Responsable PEB, auditeur PAE, etc.)
- Techniques de contrôle de qualité comme la thermographie infrarouge ou le test d'étanchéité à l'air
- Technologies de production d'énergie renouvelable
- Visites de chantiers innovants
- Primes énergies accordées lors de l'isolation d'un bâtiment ou du renouvellement d'une chaudière...
- Réductions d'impôts pour investissements (ex: rénovation énergétique, maison zéro énergie)

Nicolas Spies, conseiller énergie
Tél: 02 545 56 76
E-mail: energie@ccw.be



Wallonie



Confédération Construction
Wallonne

Missions de la cellule énergie



1. Réponses personnalisées aux questions des entrepreneurs

- Réglementation PEB
- Eco-pack
- Primes énergie
- Formations énergie
- Agréments PAE, PEB
- Détails constructifs, bâtiments exemplaires



Missions de la cellule énergie



2. Formation – information – sensibilisation



Missions de la cellule énergie



3. Rédaction de documents ressources

Actu Energie

Articles construction

Référentiels techniques

Notes de cours



Missions de la cellule énergie



Confédération
Construction
Wallonie

4. Collaborations



Outils et aides aux entreprises 16 Facilitateurs



Confédération
Construction
Wallonne

- pour la recherche
 - d'une technologie,
 - d'un opérateur,
 - d'une méthodologie,
 - d'une aide financière,
 - d'un service spécifique,
- pour la relecture
 - d'étude de dimensionnement,
 - de cahier des charges.

Experts extérieur mais mandatés par la Région Wallonne.

Fournissent des conseils ponctuels et gratuits, sans se substituer aux acteurs du marché



Wallonie

Outils et aides aux entreprises 16 Facilitateurs



Confédération
Construction
Wallonne

- Réglementation PEB
- Certification PEB
- Bois-Energie pour le service public
- Biomasse-Energie pour les entreprises (Biométhanisation et Bois-Energie)
- Bois-énergie pour les ménages
- Biocarburants
- Hydro-Energie
- Eolien
- Cogénération
- Solaire Photovoltaïque
- Solaire thermique
- Pompes à chaleur
- Tertiaire
- Industrie
- Education-Energie
- Social

<http://energie.wallonie.be>



Wallonie

Outils et aides aux entreprises

Les clusters



Confédération
Construction
Wallonne



1. Cluster « CAP 2020 »

Réunit trois grandes fédérations professionnelles,

- la Confédération Construction Wallonne (CCW),
- le Groupement des producteurs de matériaux de construction (PMC) et
- l'Union wallonne des architectes (UWA)

Coordinateur

<http://cap2020.be>

Bertrand WART

info@cap2020.be

Outils et aides aux entreprises

Les clusters



Confédération
Construction
Wallonne

2. Cluster « Eco-construction »

Réseau d'experts en Eco-construction

Encourage les partenariats entre différentes entreprises spécialisées

<http://clusters.wallonie.be/ecoconstruction/fr>

- Tél : 081/71.41.00

- Fax : 081/71.41.01

- Email : info@ecoconstruction.be



Cellule Emploi - Formation



Confédération
Construction
Wallonne

L'entreprise pourra y trouver une aide individuelle personnalisée et gratuite dans les domaines suivants:

- La formation continue de son personnel
- Les différents opérateurs de formation en Wallonie
- Les aides financières et primes existantes en matière d'emploi et de formation
- Les chèques formations et chèques éco-climat
- Les séances d'information organisées par la CCW et ses partenaires
- La mise en place de nouveaux modules de formation qui correspondent aux attentes du terrain et aux avancées technologiques.
- La recherche de personnel

Sandra Saporosi, *conseillère emploi-formation*

Tél: 02 545 57 04

E-mail: formation@confederationconstruction.be



Des questions sur l'emploi et la formation ?

Le conseiller "emploi-formation" de la CCW est là pour vous répondre



Outils et aides aux entreprises Formations professionnelles



Confédération
Construction
Wallonne

- Grand nombre de formations proposées
- La plupart sont peu coûteuses pour les entreprises car fortement subsidiées
- Nombreux acteurs de formation en Wallonie
 - institutionnels (ex : FOREM, IFAPME, Centres de compétence)
 - sectoriels (ex: CEFORTEC, EMEC, CONSTRUTEC)
- Nouveau au Forem : Chèque-Formation Eco-Climat
- **Conseillère CCW Emploi-Formation :**

Sandra SAPOROSI, tel: 02/545.57.04, emploi@ccw.be

www.coduform.be



Wallonie

Cellule environnement



Confédération
Construction
Wallonne

L'entreprise pourra y trouver une aide individuelle personnalisée et gratuite dans les domaines suivants :

- Réglementation relative aux déchets, au stockage d'hydrocarbures liquides, aux chantiers,...
- Recherche de filières d'élimination pour les déchets
- Accompagnement lors du remplissage de formulaires administratifs (permis d'environnement et permis unique, enregistrement comme collecteurs et transporteurs de déchets non dangereux, enregistrement pour la valorisation des déchets non dangereux,...)
- Renseignements sur les primes accordées lors de l'installation d'une unité d'épuration individuelle,...
- Amélioration de la gestion environnementale de l'entreprise



Anne-Sophie Hallet, conseillère environnement

GSM: 0476 87 10 63

E-mail: environnement@confederationconstruction.be



Wallonie



Confédération
Construction
Wallonne

Les aides

Visite en entreprise/sur chantier



Confédération
Construction
Wallonne

- Pour les membres :
 - La cellule environnement se déplace **gratuitement** pour un accompagnement et des conseils personnalisés en matière d'environnement.



Prime Energie : Analyse des consommations électriques



Confédération
Construction
Wallonne

La prime correspond à 50% du montant total de la facture (TVAC). Néanmoins, elle ne peut dépasser 1.000 € par logement ou unité technique d'exploitation, selon le cas.

Critères

1. demande de permis d'urbanisme initiale de la construction du bâtiment antérieure au 1er décembre 1996.
2. Le bâtiment doit être situé en Wallonie et consommer au moins 20.000 kWh électriques par an.
3. L'analyse des consommations électriques doit consister en : l'enregistrement des fournitures d'électricité pendant 2 semaines ; l'édition d'un rapport d'audit par un auditeur agréé par la région wallonne dans le cadre des programmes AMURE ou UREBA ; l'indication des principales possibilités d'économies d'énergie (mesures techniques, investissements) : leur coût et l'économie énergétique et financière engendrée.

15

Remplacement du système d'éclairage intérieur



Confédération
Construction
Wallonne

Le montant de la prime varie en fonction du taux d'amélioration de l'efficacité énergétique de la nouvelle installation. Ainsi, la prime couvre :

- 10% du montant de la facture (investissements et prestations) si la puissance installée a diminué de 10 à 30%;
- 20% du montant de la facture si la puissance installée a diminué de 30 à 50%;
- 30% du montant de la facture si la puissance installée a diminué de plus de 50%.

16

Remplacement du système d'éclairage intérieur



Confédération
Construction
Wallonne

Critères

1. Demande de permis d'urbanisme initiale de la construction du bâtiment doit être antérieure au 1er décembre 1996.
2. Le bâtiment doit être situé en Wallonie.
3. La puissance installée après travaux ne peut dépasser :
 - 3 W/m² par 100 lux dans les halls de sport et piscines,
 - 3 W/m² par 100 lux dans les locaux à usage médical,
 - entre 3 W/m² par 100 lux dans un couloir bas et large
 - 8,5 W/m² par 100 lux dans un couloir haut et étroit,
 - 2,5 W/m² par 100 lux dans les bureaux et autres locaux.
4. Le matériel installé doit être agrée ENEC (European norms for electrical certification).
5. En cas de luminaires équipés de lampes fluorescentes ou de lampes à décharge, ceux-ci doivent être équipés exclusivement de ballasts électroniques.

17

Merci de votre attention



Confédération
Construction
Wallonne

Nicolas SPIES

Conseiller Energie

Confédération Construction wallonne

Tél : 02/545.56.76

Email: energie@ccw.be

www.ccw.be



Wallonie

18